

vous exprimer, à vous monsieur le Maire, et au peuple saint-pierrais, un mot d'adieu et d'affectueuse reconnaissance.

Par les longues années que vous avez passées dans les diverses assemblées du pays, par l'ardeur courageuse avec laquelle vous avez défendu, en toute occasion, les écoles qui avaient la préférence des familles, vous méritiez, monsieur le Maire, de vous trouver au milieu des Frères et de leurs élèves, en ce jour de séparation déchirante.

Depuis plus de soixante ans, les Frères donnaient l'éducation aux enfants de Saint-Pierre. Pendant ce long espace de temps, l'entente la plus cordiale n'a cessé de régner entre la population et ces modestes éducateurs. Les Municipalités qui se sont succédé à la tête de la ville leur ont constamment témoigné la même confiance.

Mais, j'ose le dire, jamais ils n'ont reçu des marques de sympathie aussi vives ni aussi universelles que dans les circonstances douloureuses où nous nous trouvons.

Ces marques de sympathie, les votes unanimes émis par tous les corps élus de la Colonie, clôturent dignement les annales de nos établissements aux îles Saint-Pierre et Miquelon; elles formeront une page glorieuse dans l'histoire de notre Congrégation.

Vous avez su, monsieur le Maire, jouer un rôle des plus honorables dans ces manifestations touchantes. Que Dieu vous en récompense!

Pourtant, malgré l'unanimité de vos revendications, nous allons partir, emmenant avec nous ce vénérable Frère Théophile (1) qui, pendant une carrière de cinquante-cinq ans parcourue en entier sans quitter ce pays, a distribué le pain de l'enseignement à tant de générations d'écoliers.

Le gouvernement a honoré son mérite en lui accordant les palmes académiques; mais bientôt après, on lui retirait son modeste traitement, sans lui allouer la moindre pension pour assurer le pain de ses vieux jours (2). Il espérait, du moins, que sa Congrégation pourrait lui procurer la nourriture et le

---

(1) Ce vénérable religieux était, avec ses frères, de passage à Mulgrave, N.-B., le 22 juillet dernier. Réd.

(2) L'Administration vient même de découvrir un texte au moyen duquel elle peut lui refuser son rapatriement.